

Wereldhave

BELGIUM

Société anonyme
Société Immobilière Réglementée publique
Medialaan 30, boîte 6
1800 Vilvorde
Numéro d'entreprise 0412.597.022 (RPM Bruxelles)

Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2024

- **Taux de participation élevé avec 79,2% des actionnaires optant pour un dividende sous forme d'actions nouvelles**
- **Résultat encourageant avec une augmentation du capital de 19.600.053,23 €**

Une large majorité de 79,2% des actionnaires de la société immobilière réglementée publique de droit belge Wereldhave Belgium SA (ci-après la « **Société** ») a opté pour l'apport de leurs droits au dividende en échange d'actions nouvelles plutôt que pour la perception de leur dividende en espèces.

Ce résultat permet de renforcer le capital de la Société de 19,6 millions (capital) par la création de 469.203 actions nouvelles. Le nombre total d'actions émises par la Société s'élève ainsi dès aujourd'hui, le 8 mai 2025, à 9.355.204. Le solde des droits au dividende sera versé en espèces, ce qui génère (hors précompte mobilier à payer) une distribution en espèces d'un montant total de 5,6 millions. Cette augmentation de capital permet une amélioration du taux d'endettement de 1,9% (35,1%), par rapport à celui qui aurait prévalu si le paiement du dividende avait été effectué entièrement en espèces (37%).

La Société se réjouit du pourcentage élevé d'actionnaires ayant opté pour le dividende en actions. En combinaison avec les résultats des votes lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 avril 2025, cela constitue un signe supplémentaire de la confiance d'une large majorité de ses actionnaires dans la stratégie et la santé financière de la Société.

Comme mentionné dans le communiqué de presse de la Société du 17 avril 2025 (suite à l'annonce de la possibilité d'opter pour un dividende en actions), cela donne à la Société la possibilité de financer ses ambitions et sa stratégie de croissance en concluant, si nécessaire à l'avenir, (i) des transactions supplémentaires financées par endettement et/ou (ii) des investissements au sein de son portefeuille immobilier existant.

Le non-paiement en espèces d'une part importante des dividendes améliore également la position de liquidité de la Société grâce à l'amélioration du taux d'endettement par rapport au paiement d'un dividende entièrement en espèces, voir également ci-dessous.

L'acquisition récente par la Société de la société qui, via un achat d'actions, est devenue propriétaire de Knauf Shopping Pommerloch au Luxembourg, a constitué une première étape (importante) dans la réalisation de sa stratégie de croissance externe. Cette croissance externe offre aux actionnaires non seulement la possibilité de profiter directement de cette dynamique de croissance, mais elle augmente également, comme déjà mentionné, la capacité de la Société à réaliser une croissance supplémentaire et de générer ainsi une création de valeur supplémentaire.

Le règlement effectif de la distribution du dividende aura lieu le lundi 12 mai 2025, date à laquelle, en fonction du choix de l'actionnaire, les nouvelles actions émises en échange des droits au dividende seront livrées, le dividende en espèces sera payé, ou une combinaison des deux modalités de paiement précédentes aura lieu. Les nouvelles actions, avec le coupon n°30 attaché, seront cotées à partir du lundi 12 mai 2025 et seront négociables sur Euronext Brussels à compter de cette date. Les nouvelles actions, avec le coupon numéro n°30, participeront aux résultats de la Société à compter du 1^{er} janvier 2025 (premier dividende payable en 2026).

Le solde disponible du capital autorisé s'élève à compter de ce jour à 351.595.554,18 €.

Notification conformément à l'article 15 §1 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes (Loi en matière de Transparence)

À la suite de cette augmentation de capital et de l'émission de 469.203 actions nouvelles à un prix d'émission total de 19.600.053,23 € (capital), le capital total de la Société s'élève au 8 mai 2025 à 390.795.660,64 €. Désormais, le capital est représenté par 9.355.204 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées, d'options ou de warrants en circulation donnant droit à des actions. Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent le dénominateur à des fins de notification dans le cadre de la Loi en matière de Transparence (i.e. des notifications, entre autres, en cas d'atteinte, de dépassement ou de manquement aux seuils statutaires ou légaux).

Cette augmentation de capital génère un effet dilutif sur le résultat par action du fait de l'augmentation du nombre d'actions en circulation, lequel est estimé à 18 euro cents sur le résultat net des activités clé de l'exercice en cours.

La Société souhaite enfin remercier une nouvelles fois ses actionnaires d'avoir réitéré leur confiance dans la Société.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Société au numéro +32 (0)2 732 19 00 ou par e-mail à ir.be@wereldhave.com